



Réglophare

Référence 11080



Manuel d'instructions – Notice originale

Veuillez lire ce manuel d'instructions attentivement et entièrement avant toute utilisation



1. Instructions de Sécurité

AVERTISSEMENT ! Lors de l'utilisation d'outils électriques, il convient de toujours respecter les consignes de sécurité de base afin de réduire le risque de feu, de choc électrique et de blessure des personnes, y compris les consignes suivantes.

Lire l'ensemble de ces consignes avant toute utilisation de ce produit et sauvegarder ces informations

1.1. Instructions Générales

1. Lire les étiquettes figurant sur l'appareil, ne les recouvrir pour aucun motif et les remplacer immédiatement au cas où elles seraient endommagées.
2. L'appareil doit être exclusivement utilisé par un personnel agréé et ayant été formé quant à son utilisation.
3. Ne pas utiliser l'appareil dans une atmosphère explosive.
4. Le milieu de travail doit être sec et suffisamment aéré.
5. Au cours du déplacement de l'appareil, il faut faire attention aux autres personnes, et tout spécialement aux enfants.
6. Ne pas heurter des étagères ou des échafaudages faisant naître le danger de chute d'objets, dans la mesure où l'opérateur et l'appareillage lui-même pourraient subir des dommages.
7. La température de stockage doit se situer entre -5°C et +55°C.
8. La température de travail doit se situer entre +5°C et +45°C.
9. Il faut s'équiper d'un système approprié d'aspiration des gaz d'échappement, dans la mesure où le test des phares doit être réalisé alors que le moteur du véhicule est allumé. L'inhalation accidentelle de monoxyde de carbone peut provoquer de graves dommages à l'organisme et peut même, dans certains cas, se révéler mortelle. Il faut prendre contact avec notre agent de zone, lequel sera en mesure de vous indiquer le système qui répond le mieux aux besoins de votre entreprise.
10. Éviter de laisser le dispositif de test des phares sous les rayons du soleil ou dans les environs immédiats d'objets présentant une température élevée, telles que des réchauds, des radiateurs, etc.
11. Éviter de laisser le dispositif de test des phares sous la pluie ou dans un lieu caractérisé par une humidité excessive, dans la mesure où les circuits électroniques pourraient être endommagés.
12. Si le dispositif de test des phares n'est pas utilisé pendant un laps de temps prolongé, on conseille de le recouvrir avec la couverture anti-poussière prévue à cet effet (en option).
13. Le dispositif de test des phares est équipé d'une batterie ; des risques d'incendie ou d'explosion peuvent apparaître si ces batteries sont manipulées de manière erronée. Pour éviter de tels risques, il ne faut pas chauffer ou utiliser des flammes nues orientées vers la batterie et, en cas de remplacement de celle-ci, il faut recourir à une batterie présentant les mêmes caractéristiques.
14. Au cas où l'on devrait constater des anomalies de fonctionnement de l'appareil, il faut demander l'intervention du revendeur ou bien envoyer l'appareil au centre d'assistance le plus proche.
15. En cas de remplacement de pièces, demander les pièces de rechange ORIGINALES à un concessionnaire ou à un revendeur agréé.
16. Toute intervention intempestive sur un composant de la machine quel qu'il soit entraîne l'annulation de la garantie.

1.2. Symboles d'avertissement



Lire attentivement les sections qui sont précédées par ce symbole, pour garantir la sécurité de l'opérateur et de la machine.

2. Présentation

2.1. Domaine d'application

Ceci est un appareil conçu pour pouvoir centrer de manière correcte les phares de n'importe quel véhicule à moteur.

La machine ne doit être utilisée que dans ce but. Même la meilleure des machines ne peut fonctionner de manière correcte et garantir un rendement optimal que si elle est utilisée correctement et qu'elle est entretenue pour garantir une efficacité maximum. On est donc prié de lire avec attention le présent livret d'instruction et de le relire chaque fois que des difficultés surgissent au cours de l'utilisation de la machine. En cas de besoin, nous rappelons que notre centre après-vente est toujours à votre disposition pour vous donner d'éventuels conseils.

REMARQUE : Le constructeur, dans le but d'adapter l'appareil aux progrès technologiques et aux exigences spécifiques en matière de production ou d'installation, peut décider, sans aucun préavis, d'apporter des modifications à celui-ci. Par conséquent, même si les figures qui sont contenues dans le présent manuel diffèrent légèrement de l'appareil qui est en votre possession, la sécurité et les indications qui sont fournies quant à celui-ci sont garanties.

2.2. Caractéristiques Techniques

	Modèle 11080
Largeur	580 mm
Longueur	712 mm
Hauteur	1810 mm
Poids net	19.50 kg
Luxmètre	Digital
Tension d'alimentation	9 V CC
Champ de lecture intensité lumineuse	0-150 klux/1m
	0-240 lux/25m
Déviations verticale	0 -4 %
Orientation horizontale	+/-5 cm/10m
Dimensions emballage	80x60x50 cm (BxLxH)
Poids produit emballé	24.50kg

3. Installation

3.1. Prise de livraison de la machine

Au moment de la prise de livraison, il est indispensable de contrôler immédiatement que l'on a reçu tout le matériel qui figure sur le bordereau d'accompagnement et, en outre, que la machine n'a subi aucun dommage pendant son transport. Dans l'affirmative, il faut faire constater au transporteur l'entité du dommage occasionné, en avertissant entre-temps notre service de gestion des clients. Ce n'est qu'en agissant de cette manière et rapidement qu'il sera possible d'obtenir le matériel manquant et l'indemnisation des dommages.

3.2. Préparation de la machine

- *Déplacement de la machine emballée*

La machine est contenue dans un emballage spécifique.

On ne peut superposer plus de deux emballages.

- *Comment déballer la machine*

Ouvrir l'emballage par le haut, et en l'inclinant légèrement, extraire l'appareil.

Conserver l'emballage pour d'éventuels besoins en matière de transport.

- *Description de l'appareillage*

Le testeur de phares est un appareil qui permet le contrôle des phares de tous les types de motocyclettes, véhicules automobiles et camions en général.

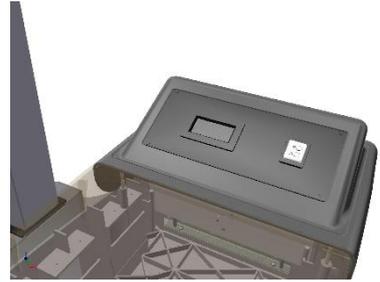
L'appareil peut être installé en tant que station mobile sur roues en caoutchouc.

La colonne est fixée à la base

La chambre optique peut être réglée en la faisant coulisser sur des patins en plastique, précis et silencieux, sur une colonne en aluminium tréfilé sur laquelle se trouve une échelle en centimètres permettant la mise en place précise par rapport au phare.



L'écran de contrôle équipé d'un afficheur à cristaux liquides et d'un commutateur pour la sélection du phare permet d'exécuter de manière simple une série d'opérations pour le centrage du phare.

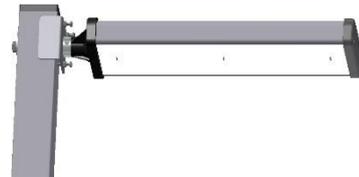


Dans la partie postérieure, un bouton avec échelle graduée permet de placer avec précision, selon l'inclinaison souhaitée, le panneau de vérification pour une vérification correcte des phares



Un bouton permet l'allumage du pointeur laser pour un centrage rapide sur le phare.

Le viseur, qui facilite l'alignement de l'appareil par rapport au véhicule, peut être à visée optique (à miroir)



ou bien avec rayon laser.



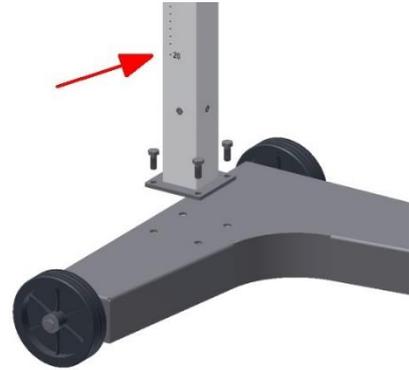
4. Utilisation

4.1 Préparation

1 – MONTAGE DE LA MOITIÉ INFÉRIEURE DE LA COLONNE SUR LA BASE

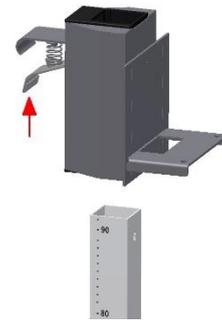
La moitié inférieure de la colonne est déjà pré-montée avec la plaque de fixation à la base.

Fixer la moitié inférieure de la colonne sur la base au moyen des 4 vis fournies comme accessoires, comme indiqué dans l'image. Il faut veiller à orienter la colonne avec l'échelle graduée vers la roue singulière de la base ; consulter l'image pour connaître l'orientation correcte.



2 – MONTAGE COULISSEMENT CHAMBRE OPTIQUE SUR COLONNE

Enfiler le groupe de coulissement de la chambre optique dans la moitié de colonne inférieure déjà fixée à la base. Faciliter l'introduction de la glissière de coulissement en maintenant enfoncé le levier de blocage de la position. Veiller à une mise en position correcte du coulissement par rapport à l'échelle graduée, en respectant le sens comme indiqué dans la figure ci-contre.



3 – MONTAGE DE LA MOITIÉ SUPÉRIEURE DE LA COLONNE

Monter la moitié supérieure de la colonne en enfilant les étriers déjà montés dans l'autre moitié et fixer les étriers avec les vis fournies comme accessoires. Faire attention de monter les deux pièces en alignant les faces de l'échelle graduée des deux, comme indiqué dans la figure.



4 - MONTAGE DE LA CHAMBRE OPTIQUE SUR LA COLONNE

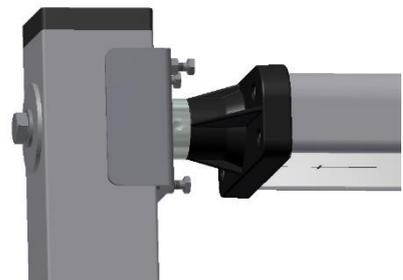
Enfiler par le haut la chambre optique dans le siège de coulissement de la colonne. Fixer la chambre optique à la glissière au moyen des vis fournies comme accessoires, à monter sur le côté inférieur de la chambre, comme indiqué par les flèches dans la figure.



5 - MONTAGE DU GROUPE VISEUR SUR LA COLONNE

Le viseur à visée optique (à miroir) a été réglé au cours de la phase d'essai, par conséquent, il n'a besoin d'aucun réglage au moment du montage.

Pour le montage du viseur, procéder de la façon suivante : enfiler, dans le trou supérieur de la colonne, le pivot du support du viseur, et visser la vis pour fixer le groupe. Le viseur doit être monté du même côté que la chambre optique.



PRÉPARATION DU VÉHICULE

Il faut vérifier que les phares sont propres et secs. Si le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage des phares se trouvant à l'intérieur de l'habitacle, il faut le placer sur "0". Il faut éliminer tout ce qui pourrait avoir une incidence sur la position correcte du véhicule : boue, neige, verglas, etc. Redresser les roues du véhicule. Vérifier que le véhicule ne présente pas de déformations sur son châssis. Contrôler que la pression des pneumatiques est correcte. Allumer le moteur et procéder au test. Dans le cas de véhicules présentant des suspensions pneumatiques, allumer le moteur cinq minutes avant de commencer le test et procéder à celui-ci alors que le moteur est allumé.

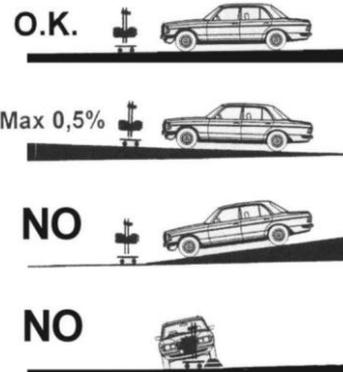


ATTENTION !

Si l'on travaille dans des milieux fermés alors que le moteur est allumé, l'évacuation des gaz d'échappement nocifs produits par la combustion s'impose. On conseille d'utiliser un aspirateur de gaz d'échappement prévu à cet effet...

SURFACES DE TRAVAIL

Au cours du test des phares, il est nécessaire que la surface du sol soit bien plane. Si cela s'avère impossible, le dispositif de centrage des phares et le véhicule devront pour le moins être placés sur une surface présentant une différence de niveau uniforme et, dans tous les cas, ne présentant pas une inclinaison supérieure à 0,5 %. On conseille de procéder au test des phares sur des sols parfaitement réguliers et planes, dans la mesure où, dans le cas contraire, le réglage pourrait ne pas s'avérer précis.



4.2 Alignement par rapport au véhicule

MISE EN PLACE

Placer le dispositif de centrage des phares devant le phare droit du véhicule, à une distance d'environ 20 cm, mesurer la hauteur par rapport au sol au centre du phare et régler la chambre optique à la hauteur correspondante, en se servant de l'échelle graduée qui est placée sur la colonne. À titre d'indice de l'échelle, utiliser la partie supérieure du patin de coulissement.



MISE EN PLACE AU MOYEN DU POINTAGE LASER (en option)

Allumer le laser au moyen du bouton rouge placé sur le côté de la chambre optique. En regard du centre de la lentille sortira un rayon laser, qui vous aidera à vous aligner au centre du phare. À la fin de chaque contrôle, pour éviter la décharge rapide des batteries, éteindre le laser.



ATTENTION !

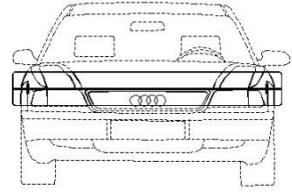
Pendant cette opération, ne pas regarder le rayon directement, et s'assurer que celui-ci n'est pas orienté sur des personnes dans les environs de l'île de travail.



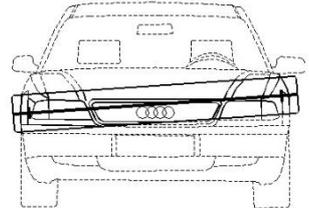
4.2 Alignement par rapport au véhicule

ALIGNEMENT AVEC VISEUR À MIROIR

Rechercher deux éléments, dans la partie antérieure du véhicule, qui soient symétriques entre eux (par exemple la partie supérieure du pare-brise ou les phares eux-mêmes). Débloquer la colonne à l'aide de la pédale, tourner la chambre optique jusqu'à ce que, en regardant dans le miroir, les deux points de référence correspondent avec la ligne noire qui est placée en sérigraphie sur le miroir.



OK



NO

ALIGNEMENT AVEC VISEUR À LASER

L'opérateur et le concepteur du poste de travail doivent être bien conscients des risques qui naissent de l'utilisation du système à laser. Le poste de travail ne doit absolument pas se trouver dans une zone de passage, il doit être bien indiqué et délimité par une bande jaune et, éventuellement, entouré par des barrières prévues à cet effet.

Vérifier que personne ne se trouve dans la zone servant au test, débloquer la colonne à l'aide de la pédale, tourner le viseur vers le bas et l'allumer.

Rechercher deux éléments dans la partie antérieure du véhicule, par exemple, les deux phares eux-mêmes, tourner la chambre optique jusqu'à ce que les deux points de référence correspondent avec la ligne projetée par le viseur et bloquer la colonne.



ATTENTION !

Éteindre immédiatement le laser avant de procéder aux autres opérations, que ce soient des opérations de vérification ou de réglage éventuel du phare.

Le laser ligne appartient à la classe 3A, avec longueur d'onde de 650 nm (nanomètres) et une puissance de 3 mW (milliwatts), et ne peut s'avérer dangereux que dans le cas d'une observation directe du faisceau à l'aide d'instruments optiques d'observation avec agrandissement, tels que des jumelles. Dans ce contexte, on ne considère pas comme dangereuse une éventuelle exposition accidentelle, dans la mesure où, puisqu'on s'inscrit dans le champ du visible, le réflexe des paupières ne permet pas une exposition dépassant 0,25 secondes.

4.2 Test du phare

RÉGLAGE

Lire dans la partie supérieure du phare l'inclinaison conseillée par le constructeur, exemple 1,2%, tourner en conséquence la roulette située dans la partie postérieure de la chambre optique.

Au cas où il n'y aurait pas d'indications émanant du constructeur, se conformer aux normes légales en vigueur.



ATTENTION !

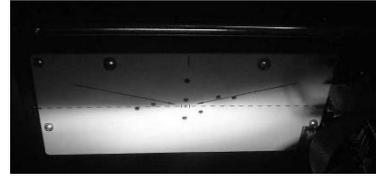
Il faut se rappeler que l'inclinaison des phares doit dans tous les cas respecter la législation en vigueur, laquelle prévoit que **pour les phares de croisement** placés à une hauteur à partir du sol **allant jusqu'à 80 cm, l'inclinaison doit être d'au moins 1%.**

Pour les phares de croisement dépassant 80 cm, l'inclinaison doit être d'au moins 1,5%.

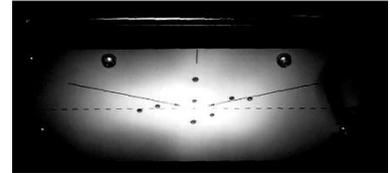


TEST DU PHARE DE CROISEMENT (CODE)

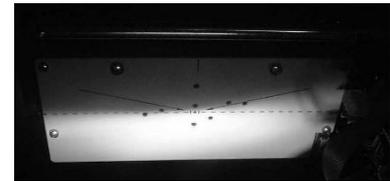
Vérifier, sur le panneau de vérification, la position de la projection du phare, pour voir si elle est alignée avec la ligne en sérigraphie, appuyer sur le commutateur avec le symbole du phare code et lire la valeur sur l'instrument.

**TEST DU PHARE DE ROUTE**

Vérifier, sur le panneau de vérification, la position de la projection du phare pour voir si elle est alignée avec la ligne en sérigraphie, appuyer sur le commutateur avec le symbole du phare de route et lire la valeur sur l'instrument.

**TEST DU PHARE ANTIBROUILLARD**

Vérifier, sur le panneau de vérification, la position de la projection du phare pour voir si elle est alignée avec la ligne en sérigraphie, appuyer sur le commutateur avec le symbole du phare code et lire la valeur sur l'instrument.

**4.3 Instructions supplémentaires****REPLACEMENT PILE VISEUR LASER**

Dévisser les vis qui sont placées sur le couvercle du viseur laser et remplacer les trois piles stylo de 1,5 V size AA, en faisant attention de bien respecter la polarité ; refermer le viseur en fixant le couvercle avec les vis fournies comme accessoires.

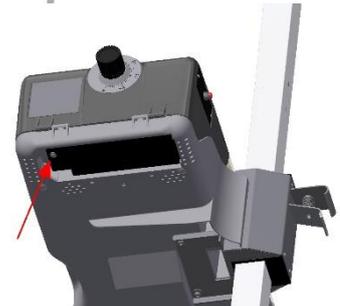
**REPLACEMENT PILES**

Au cas où il serait nécessaire de remplacer la pile du testeur de phares, procéder de la façon suivante :

Avec un tournevis à tête en croix, dévisser la vis qui fixe le support de la pile à la base inférieure de la chambre optique.

Faire coulisser le support, extraire la pile, détacher le connecteur et procéder à son remplacement.

Remonter le tout en refaisant en sens inverse les opérations décrites pour le démontage.



5. Nettoyage et entretien

L'appareil n'exige aucun type d'entretien particulier, si ce n'est le nettoyage normal, devant être réalisé à l'aide d'un chiffon humide (avec de l'eau ou un détergent normal).



ATTENTION ! Ne pas utiliser des solvants de type nitro.

6. Elimination

L'appareillage est principalement constitué d'acier.

Autres éléments :

- en plastique, la chambre optique et quelques pièces
- en aluminium, la colonne
- en carton et papier, l'emballage et les documents
- peinture de l'appareil, avec une résine époxy anti-éraflures.

Pour l'élimination de l'appareil, il faut respecter les dispositions des autorités locales.

7. Garantie et Conformité du produit

La garantie ne peut être accordée suite à :

Une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification non autorisée, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur, le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie, les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

Protection de l'environnement :

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables.

Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.